



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Complémentaire santé : les retraités oubliés ?

Victimes du désengagement de l'assurance maladie obligatoire, des effets des dépassements d'honoraires, et de tarifs des complémentaires santé qui augmentent avec l'âge, les retraités sont les premiers concernés par le renoncement aux soins.

La CFR, par lettre du 16 janvier 2013, a alerté Madame Marisol TOURAINE, Ministre, des affaires sociales, sur les effets de cette situation et demeure dans l'attente d'une réponse.

Les députés viennent de voter la généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés actifs.

La CFR salue cette amélioration de la protection de la santé conforme aux grands principes fondateurs de l'assurance maladie en France mais interpelle les pouvoirs publics sur l'urgence d'une solution équivalente ouverte aux retraités.

Fait à Paris, le 15 avril 2013

N° 117

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :
Aînés Ruraux Fédération Nationale – Groupement CNR-UFRB - Confédération Nationale des Retraités des
Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00

Fax 01 40 58 15 15 – courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr